

Bonjour à tous les Castelmaurousiennes et Castelmaurousiens,

Après la démission de Frédéric MARTIN et le désistement successif de plusieurs candidats de la liste de 2014 « Vivre Castelmaurou », j'ai accepté d'intégrer le conseil municipal. Je prends donc place dans l'opposition au conseil municipal.

Pour avoir assisté en tant que citoyen à plusieurs séances du conseil j'ai pu noter l'ambiance parfois tendue entre la majorité et l'opposition mais aussi me faire une opinion sur la politique municipale majoritaire.

La mise sous arrêté de carence préfectorale, des choix stratégiques d'aménagement contestables et non concertés, une implication plutôt timide dans les projets de la Communauté de Communes des Coteaux-Bellevue (CCCB) ne plaident pas en faveur d'un bilan très satisfaisant de la majorité municipale et de Mme le maire.

Au cours de ces quatre années, la liste d'opposition regroupée a pourtant fourni un remarquable travail d'analyse des dossiers et des situations en proposant des amendements, en dénonçant des choix inappropriés tout en présentant des alternatives mais aussi en s'associant aux bonnes décisions, tout cela avec la farouche volonté d'être performante et utile à la bonne gestion de CASTELMAUROU.

Malheureusement force est de constater que ces échanges sont très souvent restés sans grande écoute avec une tendance conflictuelle. L'opposition n'a été associée à aucun groupe de travail à l'exception légale de sa participation à la commission d'appel d'offre et ce, malgré des compétences affirmées dans les secteurs social, juridique ou autre.

A contrario, leur participation active dans les différentes commissions de la CCCB, démontre leur volonté d'œuvrer de façon pragmatique, positive et innovante dans les domaines du développement économique, de l'environnement, des transports, du développement social, culturel et sportif avec pour seul objectif l'intérêt de CASTELMAUROU.

La révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, élaborée sans aucune concertation ou information hormis l'enquête publique obligatoire, est un nouvel exemple récent de l'absence réelle de volonté de participation de la population à la prise de décision.

C'est une vision de la démocratie que nous ne partageons pas.

Gérard GUERCI

Pour le groupe « Castelmaurou Citoyenne et Démocrate »